

VILLE DE VEMARS

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Canton de Goussainville

N° 11.2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	L'an deux mille vingt-quatre, Le 28 mars à 18 heures, Le Conseil Municipal, Légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric DIDIER, le Maire.
22 mars 2024	
Date d'affichage	Etaient présents : Patricia ANDRIANASOLO, Didier PREVOST, Isabelle DUFLOS, Lionel LECUYER, Adjointes au Maire. Georgette BRAZIER, Georgette ROUSSY, Antonia CORNET, Véronique BUCHET, Demba DIALLO, Olivier MAGNIER, William CADOR, Marie-Christine COMONT, David CARDOSO, Marina NICOLAS, Conseillers Municipaux.
22 mars 2024	
Nombre de Conseillers	Etaient représentés : Alain GOLETTA (pouvoir à Mme ROUSSY), Yves LECUYER (pouvoir à M. le MAIRE).
En exercice 19	Etaient absents : Adeline COURTOIS, Martial VANDAMME.
Présents 15	
Votants 17	

Formant la majorité des membres en exercice

OBJET :

Secrétaire de séance : M. PREVOST
Rapporteur : M. PREVOST

Subventions aux Associations 2024.

Les Associations ayant leurs sièges à Vemars ont sollicité auprès de la commune une participation financière annuelle.

Vu le C.G.C.T.,

Vu les demandes des Associations pour l'année 2024,

Considérant l'avis de la commission Sports/Associations qui s'est tenue le 13 mars 2024,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **à la majorité pour,**

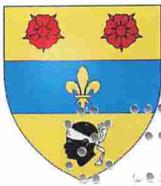
Transmise le

29 MARS 2024

Affichée le

29 MARS 2024

- ✓ **APPROUVE et DECIDE** du versement des subventions à chaque Association comme détaillé dans le tableau ci-après pour l'année 2024,
- ✓ **AUTORISE** M. le MAIRE ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- ✓ **CHARGE** les services administratifs communaux de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.



VILLE DE VEMARS

NATURE	ASSOCIATION	SUBVENTION 2024	VOTE
6574	AAPC (Amicale du personnel)	12 000.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	AMCV (Aéromodélisme)	200.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	APEV (Patrimoine/Environnement)	3 500.00 €	MAJORITÉ POUR dont 2 abstentions (A. GOLETTO / L. LECUYER)
6574	AVEC (Environnement/Culture)	100.00 €	MAJORITÉ POUR dont 2 abstentions (I. DUFLOS / A. GOLETTO)
6574	BASKETT LOISIRS VEMAROISE	3 500.00 €	MAJORITÉ POUR dont 2 abstentions (A. GOLETTO / W. CADOR)
6574	CLUB 55	6 000.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	FCPE	3 500.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	FCVSW (Foot)	18 000.00 €	MAJORITÉ POUR dont 6 abstentions (I. DUFLOS / M. NICOLAS / A. GOLETTO / L. LECUYER / W. CADOR / D. CARDOSO)
6574	FIT GYM N CO	9 000.00 €	MAJORITÉ POUR dont 4 abstentions (M. NICOLAS / A. GOLETTO / W. CADOR / D. CARDOSO)
6574	FNACA	500.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	FNATH	350.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	LES PETITS CARTABLES	3 500.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	LES VOIX VEMAROISES	3 800.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	MANHATTAN MUSIQUE	2 000.00 €	MAJORITÉ POUR dont 4 abstentions (I. DUFLOS / M. NICOLAS / A. GOLETTO / D. CARDOSO)
6574	PAUSE DETENTE	3 250.00 €	MAJORITÉ POUR dont 2 abstentions (M. NICOLAS / A. GOLETTO)
6574	SKOTOKAN-KARATE CLUB	1 200.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	TENNIS CLUB VEMARS	12 500.00 €	MAJORITÉ POUR dont 3 abstentions (M. NICOLAS / A. GOLETTO / D. PREVOST)
6574	USCV	10 000.00 €	MAJORITÉ POUR dont 1 abstention (A. GOLETTO)
6574	ZUMBA STRONG VEMARS	3 750.00 €	MAJORITÉ POUR dont 3 abstentions (M. NICOLAS / A. GOLETTO / D. PREVOST)
	TOTAL GENERAL	96 650.00 €	

Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an susdits.

Le Maire
Frédéric
V.O.